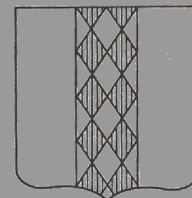


Moulézan Info



N° 143

Novembre 2021

<http://blog-mairiemoulezan.com>
<http://www.moulezan.fr>
<https://www.facebook.com/mairiemoulezan/>
<http://www.nimes-metropole.fr/>



Mardi 9 novembre

Réunion préparatoire
téléthon 2021.

Jeudi 11 novembre

Cérémonie au monument
aux morts.

Dimanche 21 novembre

Concert chorale à
l'église.

Le club du 3ème âge
reprendra ses activités
en janvier.



Le mot du maire

Cette fin d'année 2021 est placée sous le signe de l'espoir et des retrouvailles. N'espère-t-on pas en effet que sur le front de la pandémie, la situation demeure stable malgré l'arrivée de l'hiver ? Et par ailleurs n'attendons-nous pas de renouer enfin le fil rompu de nos habitudes, de nos événements ? Au cours des semaines qui termineront l'année, si le Covid ne se réveille pas, nous pourrions organiser à nouveau la cérémonie du 11 novembre, les lotos, le téléthon, un concert chorale à l'église... Bien sûr la réglementation en vigueur sera respectée.

Cinq ans après l'accord de Paris, les engagements pris par les pays restent encore largement insuffisants pour tenir l'objectif de limiter le réchauffement en dessous de 1,5 °C. Le changement climatique n'est plus une question de futur, mais une réalité bien présente. Ses effets sont aujourd'hui sensibles. L'été 2021 a été rythmé par de nombreuses catastrophes naturelles en France comme ailleurs : inondations, incendies, canicules... L'été 2021 est aussi celui de la parution du dernier rapport du GIEC, la communauté scientifique mondiale sur le climat. Ce rapport le confirme : le changement climatique est clairement lié aux activités humaines, il rend les catastrophes naturelles plus fréquentes, et ses conséquences vont s'accroître, pour tous les territoires et les êtres humains. LA 26ème conférence mondiale sur le climat (COP26) s'est ouverte dimanche 31 octobre à Glasgow. Elle est synonyme de dernière chance. Pour le moment, le monde est encore loin de pouvoir atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, prérequis pourtant indispensable pour espérer limiter le réchauffement en dessous de ce seuil de 1,5 °C. Les émissions actuelles de gaz à effet de serre devraient croître de 16 % d'ici à 2030, alors qu'elles devraient au contraire baisser de 45 % pour respecter l'objectif fixé par l'accord de Paris. Tous les scientifiques sont d'accord pour affirmer qu'atteindre la neutralité carbone en 2050 est impossible sans un développement significatif des énergies renouvelables. Le projet éolien prévu sur notre commune s'inscrit parfaitement dans cette vision de l'avenir. Son étude est toujours en cours par les organismes de l'Etat afin d'examiner scrupuleusement toutes les exigences liées à la biodiversité et à la protection incendie du massif des Leins. La transition climatique ne peut plus attendre et les tergiversations de certains seront obsolètes dans quelques années si les projets de ce genre sont empêchés pour des raisons secondaires.

Dans l'immédiat, des travaux se poursuivront ce mois-ci dans le village. Vous en avez le détail plus loin. Ils provoquent parfois des perturbations dans nos habitudes de vie, mais ils sont essentiels.

Deux caméras de vidéoprotection ont été placées sur la place de l'église et la place de la mairie. Elles sont là pour la sécurité de tous.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent chaque jour pour que la vie soit agréable dans notre village: Nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, nos employés communaux, les bénévoles des associations, les enseignantes,...etc. Au-delà, chaque habitant doit se sentir concerné en faisant en sorte, à son niveau, que Moulézan soit agréable à vivre.

Je vous souhaite un bon mois de novembre et une bonne santé.

Bien à vous. Pierre Lucchini

Vos conseillers départementaux:

Madame Françoise LAURENT-PERRIGOT

(Présidente de l'assemblée départementale du Gard):
04.66.76.76.03/
francoise.laurent-perrigot@gard.fr

Monsieur Olivier GAILLARD: 04.66.76.76.57/
olivier.gaillard@gard.fr



Comme les années précédentes, Moulézan participera au téléthon. L'année dernière, du fait du COVID, seule une loterie avait été organisée. Cette année, sans que la situation sanitaire soit définitivement revenue à la normale, nous pouvons faire plus.

Afin d'établir un programme, les volontaires sont conviés à une réunion mardi 9 novembre à 19h à la mairie.

Pourquoi trier ?

Chaque Français produit en moyenne 590 kg de déchets ménagers par an. Un volume qui a plus que doublé en 40 ans. Trier est utile, trier est facile ! Mais encore faut-il en avoir envie. Économiser, limiter notre impact environnemental, éviter de produire des déchets non recyclables... Le tri sélectif est bénéfique à plusieurs titres. Pour nos enfants, pour notre village, pour notre environnement et notre nature, et surtout pour notre budget.

Le tri est ainsi l'affaire de tous ! Votre geste de tri contribue à économiser des ressources naturelles, à éviter le gaspillage et à limiter les pollutions. En triant nos déchets nous luttons activement contre le gaspillage. Jeter un emballage dans vos sacs bleus ou les containers de tri contribue à éviter le gaspillage, car une fois recyclé, un emballage sert à fabriquer de nouveaux objets. Le plastique recyclé sert à la fabrication de multitude d'objets : de nouvelles bouteilles, des jouets, des vêtements, des couettes, des tuyaux... Avec le verre, ce sont des bouteilles, des pots et des bocaux qui sont récréés. L'acier et l'aluminium sont fondus pour former des pièces de voiture, des radiateurs... Et le papier ou le carton servent à fabriquer d'autres objets ou emballages en papier ou en carton !

En recyclant les déchets, une partie des pollutions (de l'air, de l'eau ou des sols) dues à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication des produits est évitée. Par exemple : l'émission de gaz carbonique due au transport des matières premières (qui viennent parfois de très loin) et aux activités industrielles participe à l'augmentation de l'effet de serre et donc au réchauffement de la planète. Ce que nous devons à tout prix éviter ! Recycler permet de limiter ces émissions et de protéger notre vie. Les emballages en plastique, en papier/carton, en verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles issues de notre planète, comme le pétrole brut, le bois, le sable... Dont une partie est non renouvelable. Le tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages. Grâce à notre geste de tri, c'est 4,250 millions de tonnes d'emballages qui ont été triés par les Français et recyclés en 2020. Cela représente l'équivalent de 3 millions de tonnes de CO2 évitées.

Alors continuons à trier toujours plus d'emballages et de déchets pour protéger ensemble notre environnement.



Il n'est pas très loin et peut faire l'objet d'une sortie en famille. Le parking et l'accès est gratuit pour les résidents gardois (Pièce d'identité).

Matinée écocitoyenne



Samedi 16 octobre rendez-vous était donné aux volontaires à l'occasion de la matinée écocitoyenne. Quelques courageux, adultes et enfants ont parcouru les rues et chemins de la commune pour participer à son nettoyage. En temps normal notre village est propre grâce au travail de nos cantonniers. Malgré tout, les sacs poubelles distribués se sont remplis de déchets qui ont été dénichés dans les moindres recoins. Beaucoup de mégots en particulier qui pourraient disparaître si les fumeurs étaient plus soigneux... Merci à tous ces « nettoyeurs » qui ont démontré que la propreté est l'affaire de tous. L'expérience sera renouvelée en souhaitant réunir encore plus de volontaires.

La vie du village

ARMISTICE



Cette année, compte tenu de la situation sanitaire qui s'est améliorée, la population est conviée à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre qui aura lieu sur la place du monument aux morts à 11h30.

A l'issue, si la météo est favorable, un vin d'honneur est prévu devant le foyer en extérieur... sans passe sanitaire.

Fermeture du restaurant du Café de la Poste

La partie restaurant de l'établissement sera fermée du 31 octobre au 17 novembre inclus.

Message de l'association M'Lire

Tentez votre chance et soutenez nous en participant à notre tombola gourmande. Achats de numéros (1€) dans les commerces du village et au centre M'Lire. À gagner 2 repas d'une valeur de 50€ au café de la poste de Moulézan et 2 repas d'une valeur de 30€ au Castellàs à Montmirat. Bonne chance à tous.

ARRET DE BUS



Dorénavant, vous avez remarqué qu'il y a deux arrêts de bus dans le village.

L'un au Mas de Vinson, près de la cave coopérative, réservé aux collégiens et lycéens qui empruntent les cars LIO.

L'autre sur la place du Pigeonnier que tout le monde peut utiliser, en particulier les primaires qui sont transportés par les cars TANGO.

La meilleure façon d'arrêter de fumer (Pour ceux qui le veulent), c'est de s'inscrire à « Mois Sans Tabac » !
<https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr> ou téléphone 39 89

Infos Mairie

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00
Jeudi de 14h à 17h



04 66 77 87 94



mairiemoulezan@wanadoo.fr

COLLECTES DES ENCOMBRANTS mercredi 17 novembre 2021

RAPPEL DES REGLES DE COLLECTE: La demande doit être formulée auprès de Nîmes Métropole 72 h avant. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande. La collecte est limitée à 2 grosses pièces par foyer. Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour 7h du matin le jour de la collecte. En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchèterie de Saint-Bénézet (Tous les jours sauf le mardi et le dimanche).

Des imprimés de demande de ramassage sont disponibles à la mairie ou sur le site de l'Agglo. Vous pouvez aussi téléphoner au 04-66-02-54-54 ou mieux envoyer un message à dctdm@nimes-metropole.fr

RELAIS EMPLOI

Accueil des publics sans rendez-vous les lundis 15, 22 et 29 novembre de 8h15 à 12h à la mairie.

Contact: Isabelle PAYEN 06 12 53 13 61
relaisemploi@leinsgardonnenque.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 2005 sont priés de se présenter en mairie lorsqu'ils auront 16 ans révolus avec leur carte d'identité, le livret de famille et le justificatif de domicile de leurs parents. Une attestation leur sera délivrée qui sera demandée lors des examens scolaires, la conduite accompagnée, etc..



INFO-TRAVAUX

Au cours du mois de novembre les travaux suivants commenceront dans le village:

- A partir du 8 novembre un chantier consistant à améliorer le ruissellement des eaux de pluie débutera chemin de Cante-Perdrix (Les riverains concernés seront prévenus).
- Le 24 novembre aura lieu le marquage du parking situé Rue de l'Eglise. Dès le mardi 23 novembre les voitures doivent donc être garées ailleurs.
- Courant novembre des travaux auront aussi lieu sur la chaussée de l'avenue du Grand Pont.



Résumé du dernier arrêté préfectoral

Le port du masque **reste obligatoire** pour toute personne de 11 ans ou plus dans des lieux en plein air à forte densité de personnes (marchés, brocantes, concerts, événements sportifs,...etc.). **A l'intérieur, le port du masque est obligatoire** pour toute personne de 11 ans et plus (café, cinéma, restaurant, train, bus,...etc.)

Exceptions: Les enfants jusqu'à 11 ans, les personnes pratiquant une activité physique, les personnes présentant un handicap munies d'un certificat médical.

Le passe sanitaire est obligatoire pour profiter des cafés, restaurants, cinémas, musées, lotos, etc. Il est payant pour les non vaccinés.

Voir le site de la préfecture;
www.gard.gov.fr

11 novembre...

Chaque année, la France enchaîne les hommages et les commémorations à l'occasion du 11 novembre. Mais savez-vous pourquoi cette date, historique dans le pays, est un jour férié ?



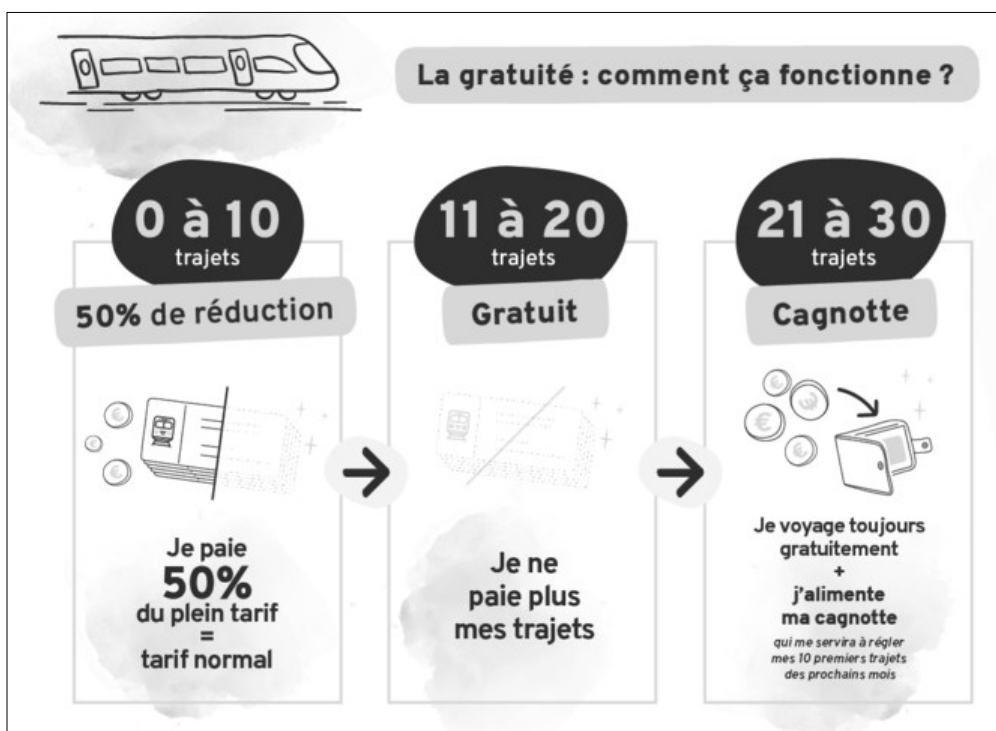
En 2021, le 11 novembre tombe un mercredi. L'occasion pour certains Français de bénéficier d'un jour férié supplémentaire. Mais derrière ce jour de fête légale, se cache une date de l'Histoire de France.

C'est en effet le 11 novembre 1918, très exactement à 5h15, que l'Armistice est signé par les représentants des Alliés (France, Russie, Royaume-Uni, États-Unis) ainsi que ceux de l'armée allemande. Étaient notamment présents le maréchal Foch, commandant suprême des forces alliées, l'amiral Wemyss, représentant britannique, et Matthias Erzberger, représentant du Gouvernement allemand. L'armistice est signé dans un wagon-restaurant situé en pleine forêt de Compiègne, dans l'Oise.

Pour annoncer la victoire des Alliés et donc la fin de la Première Guerre mondiale de 1914-1918, les cloches se mettent alors à sonner à 11h. Quant à la signature du Traité de Versailles, qui marque définitivement la fin de la guerre, elle se déroule le 28 juin 1919. On rappelle que la Première Guerre mondiale a fait près de 18 millions de morts, dont 9 millions de civils.

C'est en 1920 que la dépouille d'un soldat inconnu est placée sous l'Arc de Triomphe, en hommage à tous les soldats disparus pendant la Première Guerre mondiale. Le 11 novembre devient alors officiellement un jour férié dédié aux commémorations en France le 24 octobre 1922.

Depuis, chaque 11 novembre, la France rend hommage aux combattants et aux victimes de la Première Guerre mondiale.



Gratuité des trains liO pour les jeunes : je voyage +, je paie 0€ !

Après le lancement de l'expérimentation de la gratuité pour les jeunes de 18 à 26 ans sur son réseau de trains liO, la Région Occitanie confirme la généralisation de ce dispositif inédit sur ses 13 départements. Le principe de ce dispositif s'appuie sur un système de compte mobilité : plus je voyage, moins je paie, jusqu'à voyager totalement gratuitement dès 11 allers-retours par mois.

INFO PAROISSE: Messe à l'église de Moulézan le samedi 20 novembre à 17h.

Message de l'Association Trisomie 21 Gard.

Le dimanche 21 novembre 2021, l'association organise sa 21ème opération « petit déjeuner ». Dans le contexte sanitaire actuel, Trisomie 21 a opté cette année encore pour l'organisation d'une journée d'appel aux dons le 21 novembre prochain. Tous les participants "petit déjeuner" des années passées seront sollicités et recevront par voie postale un bulletin. Il est également possible de faire un don en ligne sur : www.ptsdejs.com/participation. Les bénéficiaires seront consacrés à la poursuite des activités de l'association, notamment au dispositif de formation, d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des adultes. En 2020, la campagne d'appel à dons a été un franc succès: un grand merci à tous les participants !